



**Municipalité Régionale de Comté
de La Côte-de-Gaspé**

GASPÉ
MURDOCHVILLE
GRANDE-VALLÉE
PETITE-VALLÉE
CLORIDORME

Gaspé, le 30 mai 2013

Madame Monique Gélinas
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)

Madame,

Lors de la première partie de l'audience publique tenue à Gaspé les 21 et 22 mai derniers, la Commission nous a soumis une question relativement aux activités génératrices de revenus dans le havre de Gaspé.

Le havre de Gaspé est situé en plein cœur de la ville de Gaspé. Au-delà des activités de mariculture, le havre est le lieu de transbordement de différents produits destinés ou en partance de la région tels que les produits pétroliers provenant des raffineries du Québec ou du Nouveau-Brunswick. Il y a aussi d'autres produits qui sont transbordés de façon occasionnelle (sel de glace, pales d'éoliennes, agrégats, etc.).

Les retombées économiques de ces activités sont importantes pour la région tant pour les entreprises utilisant ou bénéficiant du quai de Sandy Beach que pour la communauté par la réduction du nombre de camions circulant sur nos routes.

De plus, le secteur touristique est un utilisateur important du havre. En effet, plus de 30 000 croisiéristes font escale à Gaspé. Il s'agit d'un créneau que la région soutient et compte développer.

Finalement, les activités entourant le nautisme de plaisance procurent des retombées économiques non négligeables pour Gaspé. Le plan d'eau du havre de Gaspé est reconnu pour sa grande beauté et fait le bonheur de nombreux plaisanciers locaux et d'ailleurs au Québec.

...2

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour Bruno Bernatchez, MBA, AdmA
Directeur général

Martine Denis

Martine Denis
Secrétaire de direction